

## Articulation du rapport

Le rapport *Etat de la migration dans le monde* diffère des parutions précédentes à certains égards importants qui ont trait à la structuration de l'ouvrage et à son contenu. La première différence tient au choix qui a été fait de mettre davantage l'accent sur les mouvements prenant leur source dans des motivations économiques et plus particulièrement celles qui sont liées à l'emploi ; la deuxième est l'importance accrue accordée à la question de la *mobilité*, dans laquelle a été prise en compte une plus large palette de comportements migratoires que celle à laquelle renvoie le concept de **migration**, qui correspond à une définition plus étroite. Il y a à cela des raisons évidentes : par le passé, les migrations ont été principalement liées à un type de mouvement induisant une prise de résidence dans un autre pays à titre permanent. Cette association s'est imposée avec tant de force que, pendant le dernier tiers du 20<sup>e</sup> siècle, certains pays ont souvent été décrits par leurs gouvernements comme des espaces "de migration" ou "de non-migration". Aujourd'hui, le comportement migratoire, surtout lorsqu'il est lié à l'emploi, est jugé beaucoup plus complexe que ce que veut donner à croire cette classification simpliste. Les mouvements de courte durée sont à présent le choix d'un très grand nombre de travailleurs. Les mouvements à étapes multiples sont également très courants dans le paysage migratoire, en ce sens que les migrants passent d'un lieu à un autre au lieu de rester ancrés à leur point d'arrivée initial. La migration de retour vers le pays d'origine est également beaucoup plus fréquente, comme le sont les mouvements circulaires ou pendulaires entre deux pays. A noter également que de nombreuses personnes considérées d'un point de vue administratif comme étant des étudiants ou des visiteurs peuvent parfois être impossibles à distinguer des migrants. Dans ce panorama très hétérogène, les distinctions administratives traditionnelles restent d'application – ce qui est par exemple le cas des personnes disposant d'un visa permanent ou temporaire, ou de celles ayant le droit de travailler par opposition à celles qui ne l'ont pas –, mais il existe cependant souvent des régimes reliant entre elles différentes catégories ou permettant de passer de l'une à l'autre.

### Partie A: Facettes de la main-d'œuvre contemporaine, devenue mobile pour raisons économiques

La partie A du rapport est une exploration de la mobilité contemporaine, présentée sous la forme d'une mosaïque d'études indépendantes réalisées par des chercheurs spécialisés, invités à faire part de leurs perspectives concernant les différentes facettes de la mobilité pour raisons économiques. Si elles ne sont pas structurées de manière identique, en règle générale elles traitent toutes de définitions, tentent de mesurer l'ampleur et la répartition des mouvements, prennent en compte les grandes questions qui se posent, débattent de mesures politiques possibles et énoncent les priorités en termes de recherches à mener.

Souvent, les conséquences de la mondialisation sur la mobilité de la main-d'œuvre sont étudiées et débattues séparément à l'échelle nationale et à l'échelle internationale, comme si ces deux perspectives avaient une existence indépendante l'une de l'autre. Le **chapitre 1** fait au contraire valoir que les travailleurs, quel que soit l'endroit géographique où ils se trouvent, s'activent pour l'essentiel dans le même monde du travail, à savoir un monde offrant une large palette d'opportunités, mais faisant en même temps l'objet d'une compétition grandissante et d'appels de plus en plus pressants pour une flexibilité accrue en termes de pratiques de travail. Il s'intéresse à la manière dont les forces qui sous-tendent le processus de mondialisation modifient les façons de faire des entreprises, ce qui se traduit par des marchés du travail plus intégrés et, par voie de conséquence, entraîne une demande accrue de mobilité de la part de la main-d'œuvre. On y trouve un aperçu des forces qui déterminent la nature et les particularités de l'emploi partout dans le monde, notamment sous l'angle

de la mondialisation des flux financiers, des échanges commerciaux et de la production. Le chapitre 1 examine de quelle façon ces dynamiques influent sur l'emploi en termes de places de travail et de salaire, et va même au-delà en examinant plus précisément la place qu'occupe la migration internationale de main-d'œuvre dans l'économie mondiale, en tant que réponse stratégique à la demande d'efficacité accrue sur le plan de la production d'une part, et comme facteur jouant un rôle de plus en plus marquant dans le développement de l'économie des pays du Sud d'autre part. Enfin, il contient une réflexion sur la signification qu'il convient de donner au concept de "marché mondial de la main-d'œuvre" et suggère d'accorder davantage d'importance à la main-d'œuvre dans les études théoriques sur la mondialisation et le commerce, afin de fournir aux décideurs une base plus claire et plus ferme sur laquelle fonder leurs décisions.

Si les travailleurs migrants sont présents dans un large éventail de secteurs professionnels et à tous les niveaux de qualification, il est cependant possible de distinguer certaines caractéristiques distinctes. La concentration est évidente aux deux extrémités du spectre des qualifications, à savoir une demande forte et officiellement reconnue de migrants très qualifiés à l'une, et une demande notoire, mais souvent ignorée officiellement, de migrants peu ou moyennement qualifiés à l'autre.

Le **chapitre 2** examine le premier de ces deux schémas. Les migrants très qualifiés ont différents types de statut. La plupart sont des résidents permanents. Mais un nombre croissant d'entre eux s'invitent en pays étranger au titre de formules migratoires temporaires qui, le moment venu, peuvent offrir une ouverture pour l'obtention d'un statut de résident permanent. Dans le même temps, la population estudiantine étrangère est de plus en plus perçue comme une source intéressante de main-d'œuvre qualifiée. Ce chapitre décrit dans les grandes lignes les tendances majeures caractérisant la migration hautement qualifiée entre les différentes régions du monde, délimite les grands pôles d'attraction géographiques et expose la palette des problèmes politiques qui se posent aux deux grandes composantes mondiales que sont respectivement les pays d'origine et les pays de destination. Pour les pays de destination, le défi à relever consiste à battre la concurrence par l'adoption de politiques susceptibles d'attirer "les meilleurs et les plus brillants" (Kapur et McHale, 2005). Pour leur part, les pays d'origine éprouvent le besoin de se protéger contre la perte de leur main-d'œuvre la plus qualifiée et/ou de s'assurer de leur retour ou au moins du retour de leurs ressources, tant en termes de finances qu'en termes de compétences, de savoir-faire et de réseaux. A cet effet, le chapitre 2 tente de déterminer les options politiques clés et appelle l'attention sur l'importance à accorder aux efforts bilatéraux et multilatéraux.

Le **chapitre 3** met surtout l'accent sur la réémergence des programmes de migration de travailleurs peu et moyennement qualifiés – un développement surprenant en apparence, si l'on considère les problèmes économiques et sociopolitiques qu'ont suscité les programmes d'admission à grande échelle de travailleurs temporaires tant en Europe occidentale qu'aux Etats-Unis, auxquels il a brutalement été mis fin il y a plus de 30 ans. Ce développement reflète cependant le besoin reconnu de main-d'œuvre étrangère précédemment évoqué. Si ce type de mouvement intervient pour l'essentiel entre les pays en développement et les pays industrialisés, il concerne aussi un large éventail de pays à revenu moyen. Le chapitre 3 dresse le tableau des grandes tendances mondiales en termes de répartition de main-d'œuvre immigrée, pour ensuite mettre le doigt sur le triple défi de la quête d'avantages pour les pays d'origine, les pays de destination et les migrants eux-mêmes. On peut y lire que, pour parvenir à une solution où les trois parties trouveront leur avantage, les

décideurs doivent d'abord résoudre les problèmes de distorsion ou de déséquilibre en termes d'offre de main-d'œuvre ou de dépendance excessive à l'égard de la main-d'œuvre immigrée, et trancher l'épineuse question des concessions possibles entre les droits de l'homme et l'afflux massif de travailleurs immigrés. Un système bien conçu d'incitations économiques peut être un moyen prometteur d'encourager les employeurs et les migrants à maintenir l'intégrité du programme. On a longtemps fait la distinction entre les politiques d'immigration "permanente " et d'admission à court terme. Bien que ces deux catégories ne s'excluent pas forcément l'une l'autre, les politiques migratoires des pays de destination distinguent presque toujours ceux qui arrivent avec l'intention de rester et de s'intégrer à la communauté d'accueil de ceux qui viennent avec pour principale intention d'étudier ou de travailler pendant une durée de temps limitée avant de retourner dans leur pays. Les chapitres 4 et 5 mettent l'accent sur les objectifs et les itinéraires migratoires des étudiants et des visiteurs, auxquels il n'est souvent pas accordé suffisamment d'attention, et sur leurs effets, qui se font sentir dans une mesure croissante sur les tendances mondiales en matière d'emploi.

Le **chapitre 4** s'intéresse aux formes que prennent les mouvements des étudiants et aux développements politiques depuis les années 90, et met en lumière les glissements intervenus à la fois dans les motivations des gouvernements et dans la conception des programmes d'enseignement au cours de cette période. Les grands objectifs académiques, politiques, culturels et de développement présentant un caractère essentiellement humanitaire n'ont pas complètement disparu, mais ils sont à présent occultés par des objectifs économiques plus pressants. Les gouvernements considèrent leurs programmes d'enseignement comme un moyen commode et efficace de recruter par la suite des immigrés hautement qualifiés, et les étudiants étrangers y voient un passeport pour le marché international du travail. Ce chapitre décrit brièvement les tendances majeures en matière de mobilité estudiantine et examine les facteurs sous-jacents, tout en relevant les formes nouvelles que prennent les offres transfrontières en matière d'enseignement supérieur, où l'on voit les établissements et les programmes évoluer pour faire face aux demandes des populations estudiantines. L'identification de quatre stratégies majeures caractérisant les postures gouvernementales qui reflètent sur ce plan les différentes motivations en matière d'emploi (compréhension mutuelle, migration qualifiée, création d'emplois rémunérateurs et renforcement de capacités) ouvrent la voie à une évaluation de l'interaction toujours plus étroite entre la mobilité des étudiants et les politiques migratoires, et à un débat sur la nécessité d'une coopération et d'une harmonisation internationales dans ce secteur de mobilité.

Sur le plan purement quantitatif, les déplacements de courte durée ne dépassant généralement pas 6 à 12 mois s'effectuent sur une bien plus grande échelle que toute autre forme de mobilité, même si ce type de mouvement n'est habituellement pas pris en compte dans les études sur les migrations et est de ce fait habituellement traité comme une catégorie entièrement à part. Le **chapitre 5** s'intéresse aux relations bidirectionnelles souvent négligées entre le tourisme et la migration. Il fait ressortir que bon nombre de mouvements ayant pour raison d'être les loisirs ou les affaires sont en fait liés à des mouvements migratoires antérieurs et que les mouvements touristiques peuvent à leur tour conduire dans certaines conditions à une immigration de longue durée. Plus important encore, cela révèle que, si l'on y regarde de plus près, les voyages de courte durée ne sont pas sans rapport avec la mobilité de la main-d'œuvre et que les gouvernements sont à présent amenés à envisager de mettre à profit, avec un maximum de flexibilité, les compétences et l'expérience des voyageurs qui se rendent dans leur pays, et ce pour satisfaire des besoins temporaires du marché

du travail, comme c'est le cas avec la formule toujours plus populaire des vacances de travail. Les mouvements touristiques peuvent aussi influencer de différentes façons sur les opportunités et les pratiques des pays de destination en matière d'emploi, ce dont atteste par exemple le tourisme médical. Les migrations à caractère familial, sous toutes leurs formes, ont souvent été un élément majeur du flux d'immigration. Elles ont longtemps constitué l'un des modes principaux d'entrée sur le territoire d'un grand nombre de pays de destination, notamment les pays d'immigration traditionnels que sont l'Australie, le Canada et les Etats-Unis, et plus récemment, l'Union européenne. Il est donc d'autant plus surprenant que la migration à caractère familial ait été relativement ignorée par les chercheurs et les décideurs. Le **chapitre 6** commence par examiner les raisons pour lesquelles la migration à caractère familial a joué traditionnellement un rôle marginal dans les recherches sur la migration internationale et signale certains développements récents ayant suscité davantage d'intérêt à propos du rôle des familles dans le phénomène migratoire. Une enquête sur les tendances et les types de migration contemporaine sert de plate-forme à un examen des conventions internationales consacrées au droit à la vie de famille et aux développements nationaux en termes de politique migratoire familiale, dans le contexte plus large des approches globales de la gestion des migrations. Ce chapitre fait aussi observer que la distinction nette qui est trop facilement faite entre programmes de regroupement familial à orientation sociale d'une part et programmes de migration de main-d'œuvre pour raisons économiques d'autre part est une distinction qui s'avère souvent trompeuse. Il fait valoir le besoin de prendre acte de la participation des membres de la famille des migrants à l'activité économique et de repenser la perception obsolète de l'épouse du migrant ou de la personne qui est à sa charge comme quelqu'un n'ayant que peu d'intérêt personnel ou de possibilité de travailler.

Une bonne partie de la migration de main-d'œuvre intervient non pas par-delà les frontières mais à l'intérieur des frontières nationales. De tels mouvements sont peut-être plus facilement ignorés lorsque l'objet du débat porte sur la migration **internationale**, mais ils ne peuvent guère être ignorés, en revanche, dès lors qu'il s'agit de dresser **à l'échelle mondiale** un tableau exhaustif de la situation. Le **chapitre 7** démontre que les flux de migration de main-d'œuvre, dans de nombreux pays, s'effectuent à l'intérieur du territoire même et que, si on les ajoute aux flux transfrontières proches, ils sont nettement plus importants que les flux d'émigration vers des destinations plus distantes, que ce soit par le nombre de personnes concernées ou par la valeur des envois de fonds effectués en direction des familles restées sur place. Cela vaut particulièrement pour les pays qui présentent des inégalités régionales marquées, mais cela ne concerne pas uniquement les pays en développement. Etant donné la richesse et la complexité de la question, ce chapitre met surtout l'accent sur cinq points présentant un intérêt sur le plan académique et en termes de politique : l'incidence croissante de ces mouvements internes ; les effets des envois de fonds internes sur le développement ; la migration des femmes, des enfants et des minorités ethniques, et la segmentation qui en résulte au sein des marchés de la main-d'œuvre migrante ; les liens entre migration internationale et migration interne ; et enfin les migrations transfrontières illégales. Pour finir, ce chapitre présente une analyse des stratégies politiques émergentes dans ce secteur relativement nouveau de la gestion des migrations, en faisant plus particulièrement référence à celles qui concernent la gestion des modalités de l'offre et de la demande et de celles mettant l'accent sur l'aide aux migrants internes et sur leur protection.

Le **chapitre 8** traite du monde paradoxal des migrants irréguliers, qui peuvent être invisibles en termes administratifs et souvent absents des statistiques officielles, mais qui n'en constituent pas moins un sujet sensible et important

dans le débat politique. Ils opèrent en marge ou carrément hors des limites du marché formel du travail, mais se muent souvent en acteurs réels de l'économie, même si les opinions divergent sur la question de savoir s'ils contribuent à la bonne santé de l'économie ou s'ils lui nuisent. Etant donné sa nature clandestine, la migration irrégulière est difficile à décrire ou à définir, mais le rapport s'efforce néanmoins de clarifier la terminologie qui y fait référence et d'appeler l'attention sur les nombreux types de mouvements qu'elle concerne, notamment l'introduction clandestine de migrants et la traite des êtres humains. L'attention est ensuite dirigée vers ces nombreux facteurs déterminants à caractère économique et social, qui sont liés les uns aux autres, et sur les tendances complexes et les types d'activités migratoires irrégulières à la surface du globe. Le chapitre 8 passe en revue et évalue les approches politiques conçues pour faire face à la migration irrégulière, en ce compris les solutions axées sur les contrôles, la prévention par le biais du développement dans les pays d'origine, les mécanismes de rapatriement et de retour, et les programmes de régularisation, tout en mettant en lumière le besoin de partenariats dans toute initiative entre pays d'origine, de transit et de destination.

### **Partie B: Gestion de la mobilité de la main-d'œuvre dans une économie mondiale en mutation**

La partie B du rapport est constituée de six chapitres qui complètent les analyses présentées dans la partie A en décrivant sommairement et en examinant les grandes stratégies politiques susceptibles de contribuer à une gestion efficace et appropriée de la mobilité contemporaine de la main-d'œuvre.

La gestion des migrations est un domaine politique où tant les décideurs que les chercheurs déplorent le manque de données actualisées, complètes et comparables, surtout en ce qui concerne les mouvements liés à l'emploi. Le **chapitre 9** plaide en faveur de l'élaboration d'une base complète de connaissances, en tant que condition préalable à la formulation de politiques efficaces et transparentes au niveau national. Les auteurs y appellent d'abord l'attention sur les besoins divers des fonctionnaires œuvrant à différents niveaux dans les administrations publiques en termes de données fiables, avant de procéder à un examen des sources de données les plus couramment disponibles et les plus utiles. Leurs avantages et leurs inconvénients respectifs y sont exposés, ainsi que les moyens devant permettre d'améliorer de manière générale l'exactitude et la fiabilité des données. Etant donné la nature changeante du phénomène migratoire et des réalités qui s'y rapportent, les auteurs fixent leur attention sur plusieurs considérations de politique méritant un regard neuf, et notamment les communautés transnationales, la migration circulaire et de retour, et les rapatriements de fonds. La dernière partie du chapitre traite de l'importance de mettre en place des mécanismes de relais appropriés entre la recherche et la prise de décision.

Les chapitres 10 et 11 sont complémentaires. Le **chapitre 10** met l'accent sur l'élaboration de politiques efficaces en matière d'emploi à l'étranger et leur incorporation dans les stratégies des pays d'origine concernant la mise en valeur de leurs ressources humaines. Si la création d'emplois sur le territoire national reste leur première priorité, un nombre croissant de pays d'origine jugent intéressant de pouvoir compléter cette stratégie par la quête d'opportunités d'emplois pour leurs travailleurs sur le marché international du travail. Les auteurs considèrent que le meilleur moyen d'y parvenir est de s'inscrire dans une approche méticuleuse de la mise en valeur des ressources humaines. Un examen de divers instruments de base, à savoir notamment des normes de qualité et des indicateurs, ainsi que des structures disponibles pour dispenser une formation tant formelle qu'informelle débouche sur un débat approfondi concernant les éléments constitutifs d'un cadre de politique d'emploi de main-d'œuvre étrangère

fonctionnant de façon optimale et couvrant notamment la réglementation des agences de recrutement privées, la protection des travailleurs, la fourniture de services d'appui, y compris la diffusion d'informations précises et faisant autorité, les techniques de commercialisation, les structures administratives et la coopération internationale. S'agissant de ce dernier point, l'accent est mis sur le rôle important que peuvent jouer les processus consultatifs régionaux.

Le **chapitre 11** offre une perspective complémentaire du point de vue des pays de destination. Les auteurs examinent différentes options permettant d'équilibrer les efforts tendant à faciliter la migration régulière avec la prévention et la lutte contre la migration irrégulière dans le cadre d'un programme mettant les migrations sous contrôle. Etant donné l'importance des mouvements transfrontières motivés par la recherche d'un emploi, l'élaboration de politiques appropriées dans les pays de destination est largement reconnue comme un élément clé d'un cadre global de gestion de la mobilité de la main-d'œuvre internationale. Cependant, il n'existe pas de formule qui soit applicable à tous. Le défi à relever pour chaque pays de destination est de mettre au point une politique de migration de main-d'œuvre planifiée et prévisible, qui soit en même temps suffisamment flexible pour contribuer aux besoins de sa population active. Dans ce chapitre, les auteurs passent en revue les questions politiques clés auxquelles sont confrontés sur ce plan les pays de destination. Ils procèdent ensuite à une identification des éléments de saines pratiques en vue de réaliser des objectifs spécifiques concernant l'évaluation des besoins, la mise au point de politiques d'admission de main-d'œuvre étrangère, tant en ce qui concerne la migration de main-d'œuvre temporaire que l'immigration mue par la quête d'un emploi, et les politiques devant suivre l'admission, en ce compris la réglementation et la protection du marché du travail, les droits et responsabilités des travailleurs migrants, l'intégration économique et sociale des nouveaux venus et la cohésion sociale. Les politiques visant à prévenir et à gérer la migration irrégulière font l'objet d'un traitement séparé. Le chapitre se termine par un aperçu d'ensemble des moyens de coopération productive et de partenariat entre pays d'origine, de transit et de destination, ainsi qu'avec les autres parties prenantes.

On peut peut-être soutenir qu'il n'existe pas, à l'heure actuelle, de question de politique liée à la migration faisant l'objet d'une plus grande attention, de la part des politiques et des milieux universitaires, que la relation unissant la migration et le développement. Cependant, on constate trop souvent que les études se focalisent, de façon bien trop restrictive, sur les effets et la valeur des rapatriements de fonds. Le **chapitre 12** offre aux lecteurs une perspective nettement plus large. Il présente pour commencer les éléments d'un cadre d'appréciation des différents effets que peut produire la migration sur la croissance économique lorsqu'elle est liée à l'histoire du vécu migratoire d'un pays, jusqu'aux moments où ces flux ont fait l'objet d'ajustements, de consolidation, de mise en réseaux, pour finalement déboucher sur le retour. Cette grille analytique est ensuite utilisée comme référence pour démontrer utilement l'engrenage par lequel les pays de destination en sont arrivés à contribuer efficacement au développement mondial par le biais d'interventions ciblées visant à un recrutement ordonné de travailleurs atténuant le phénomène de l'exode des cerveaux, et par la facilitation du transfert et de la mobilisation des gains réalisés à l'étranger par les travailleurs émigrés. Les auteurs poursuivent en examinant de même les politiques que peuvent formuler et mettre en œuvre les pays d'origine pour obtenir que les flux migratoires produisent un effet maximal sur le développement, notamment en ayant recours à de saines politiques macro-économiques, en encourageant et en appuyant les efforts au niveau de l'enseignement supérieur, l'investissement dans l'infrastructure et la participation à des initiatives bilatérales et régionales en matière de migration de

main-d'œuvre. En raison des ressources financières qui sont les leurs si on les met bout à bout, et aussi des compétences et des informations dont ils disposent, les réseaux de diasporas sont perçus comme des agents potentiellement importants et comme une ressource précieuse pour la réalisation de tels processus.

Le **chapitre 13** met principalement l'accent sur la coopération internationale. Il offre une vue d'ensemble des principaux modes de coopération concernant les questions liées à la mobilité de la main-d'œuvre pouvant se poser à la fois dans un cadre formel ou dans un cadre moins formel, aux niveaux bilatéral, régional et mondial. Les auteurs examinent les moyens de coopération auxquels renvoient les instruments applicables dans le domaine des droits de l'homme et des droits du travail, tels qu'adoptés sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation internationale du Travail (OIT), comme dans le cadre des accords multilatéraux régissant le commerce international, à l'instar des engagements pris à propos du mouvement des personnes physiques dans le contexte de la fourniture de services au titre du Mode 4 de l'AGCS. Des accords ayant force obligatoire aux niveaux régional et bilatéral comprennent les régimes portant sur la libre circulation des personnes, tels qu'il en existe à l'Union européenne, et les accords portant sur la migration de main-d'œuvre temporaire conclus entre les pays d'origine et de destination. Les mécanismes de dialogue informel tel que le Forum mondial sur la migration et le développement (FMMD) et les processus consultatifs régionaux dont il a déjà été question précédemment, ainsi que le Dialogue international de l'OIM sur la migration (IDM), forment également une partie importante de ce chapitre.

Enfin, le **chapitre 14** présente en guise de conclusion quelques remarques sur les caractéristiques essentielles du paysage migratoire contemporain tel que le rapport en a fait le tableau, ainsi que des grandes stratégies politiques susceptibles d'épauler les efforts internationaux tendant vers la réalisation du potentiel économique et social de la mobilité de la main-d'œuvre internationale. Ces remarques se résument dans les dix points brièvement décrits ci-après:

1. Sous ses formes nombreuses et variées, la mobilité humaine tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des frontières nationales est l'une des caractéristiques et peut-être l'une des clés de compréhension du monde contemporain. Dans une large mesure, elle est à la fois l'un des éléments et une conséquence des processus économiques et sociaux complexes et en interaction mutuelle que l'on voit à l'œuvre sur la scène de la mondialisation.
2. Les gens aspirent à se déplacer pour toute une série de raisons qui peuvent être personnelles, familiales, sociales, ou être motivées par la quête d'un emploi ou de relations d'affaires, ces différentes motivations étant d'ailleurs souvent mêlées<sup>1</sup>, mais les opportunités qui s'offrent à eux sont assez limitées, surtout pour les travailleurs peu ou moyennement qualifiés.
3. En raison des choix effectués par la communauté internationale pour faciliter les mouvements de capitaux, de biens et de services, la mobilité humaine ou, plus spécifiquement, les mouvements de ressources humaines à tous les niveaux de qualification, sont désormais de plus en plus souvent incorporés aux mesures mises en place pour susciter de nouveaux gains économiques. En d'autres termes, la dynamique du marché du travail opère de plus en plus par-delà les frontières nationales.

---

<sup>1</sup> L'accent est ici mis sur les mouvements qui sont essentiellement de nature volontaire, mais il existe évidemment des personnes qui sont contraintes à se déplacer et pour lesquelles il existe un régime de protection internationalement reconnu.

4. A ce jour, la communauté internationale n'a pas encore pris toute la mesure des conséquences politiques de cette situation qui ne cesse d'évoluer, mais il est d'ores et déjà apparent qu'éviter le problème en ignorant la tendance qui se dessine ou en adoptant une attitude passive de laisser-faire ne serait sans doute pas le bon chemin pour arriver aux postures politiques qu'exige la réalisation du potentiel économique et social de la mobilité.
5. Ce qu'il faut, par conséquent, c'est une méthode planifiée et prévisible de mise en concordance de l'offre et de la demande, d'une manière sûre, légale, humaine et ordonnée. Etant donné la diversité des besoins du marché du travail et des compétences disponibles, les politiques et les procédures à mettre en place devront témoigner d'une flexibilité et d'une adaptabilité comparables pour rendre possibles des formes de mobilité de la main-d'œuvre s'accordant avec les besoins, qu'elles soient de courte durée, circulaires, de longue durée ou permanentes.
6. Les pays d'origine et de destination sont de plus en plus engagés dans la formulation de politiques destinées à permettre la réalisation de leurs objectifs particuliers en matière de mobilité de la main-d'œuvre, à savoir former et préparer les travailleurs migrants à l'exercice d'un emploi à l'étranger d'une part, et recenser les besoins du marché du travail tout en cherchant à recruter la main-d'œuvre correspondante d'autre part. Les meilleurs résultats seront obtenus lorsque ces deux objectifs se révéleront complémentaires et apparaîtront comme les éléments solidaires d'un ensemble cohérent, axé sur l'accomplissement d'objectifs mutuels en matière de développement. Pour arriver à ce résultat, davantage d'initiatives concertées en matière de mise en valeur des ressources humaines devront voir le jour à l'échelle tant nationale que régionale et mondiale. Des politiques et des moyens appropriés s'imposent également pour s'assurer la participation des parties prenantes non étatiques dans cette entreprise commune, notamment les employeurs, les bureaux de recrutement, les syndicats, les migrants et les associations de la diaspora, ainsi que les organisations intergouvernementales compétentes.
7. Tout ceci plaide pour l'identification et le développement de liens clairs entre les domaines ressortissant clairement à la sphère migratoire et ceux ressortissant au développement, mais aussi à l'emploi et au commerce, dans le cadre plus large des intérêts économiques mondiaux établis.
8. Pour réaliser cet objectif, la communauté internationale doit avoir une compréhension commune précise des nombreuses questions importantes qui se posent, notamment sur les plans de la croissance économique, de la gestion de l'évolution sociale dans un souci de maintien de la cohésion, de respect de la justice sociale et de protection des droits humains des travailleurs concernés, autant d'aspects dont la poursuite justifiera amplement le maintien et même le développement des consultations et de la coopération aux niveaux régional et mondial.
9. Un besoin étroitement lié à ce qui précède est celui du renforcement des connaissances – à l'échelle nationale, régionale et mondiale – des tendances du marché du travail, des profils de la population active et des tendances de la migration de main-d'œuvre, moyennant la création de bases de données appropriées et de travaux d'analyse.
10. L'ensemble des points précédemment cités suppose une prise de conscience des besoins en termes de renforcement des capacités de tous les gouvernements, et plus particulièrement de ceux des pays en développement,

aux fins d'évaluer les niveaux des besoins, de formuler des politiques et des législations, et aussi d'améliorer les programmes de migration de main-d'œuvre et de mise en valeur des ressources humaines par l'expérimentation et l'innovation, sans négliger d'en contrôler et d'en évaluer les résultats.

Un nouvel esprit de partenariat est possible et essentiel, non seulement en termes conceptuels mais aussi dans la pratique, dont sortira gagnante la communauté internationale dans son ensemble, c'est-à-dire les pays d'origine, les pays de destination, les migrants et leur famille.